

# Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

Parce que les progrès médicaux s'accélèrent, que de nombreux acteurs contribuent à cette médecine de demain (médecins, chercheurs, industriels), et qu'il faut renforcer les synergies entre tous ces acteurs, le gouvernement vient de lancer la Solution « Médecine du futur ».

Un groupe de travail, présidé par André Syrota, ancien président de l'INSERM, et Olivier Charmeil, Président Directeur général de Sanofi Pasteur, et composé de 28 personnalités du monde académique, industriel et associatif, s'est déjà réuni pour préciser les axes de réflexion. Quatre grands thèmes ont été retenus : la médecine personnalisée ou de précision, la médecine connectée, la médecine réparatrice et leurs impacts sur l'organisation des soins.

Une feuille de route devrait être présentée d'ici la fin du premier trimestre de l'année 2016, proposant notamment :

- une analyse synthétique des grandes orientations de la médecine de demain ;
- des propositions de projets industriels et des possibilités de consortia d'industriels pour lancer des actions pilotes ou pérennes sur des thématiques prioritaires ;
- une identification des verrous financiers, fiscaux, réglementaires et administratifs à lever pour permettre de libérer l'innovation dans le domaine de la santé, et pour favoriser le développement de filières françaises sur les

secteurs de la médecine de demain ;

– une proposition d'organisation permettant d'assurer une politique incitative en matière d'innovation industrielle en santé.

Bien sûr, les propositions qui seront formulées dans le cadre de cette feuille de route devront être cohérentes avec les grandes orientations du projet de loi de modernisation du système de santé français, actuellement en discussion au Parlement.

© 2015 Les Echos Publishing